



## **Déclaration de politique communale 2018-2024**

Au soir du 14 octobre 2018, une large majorité, forte de dix-huit personnes, a été installée pour poursuivre le travail entamé et surtout initier de nouvelles politiques répondant aux besoins de la population.

La présente déclaration traduit l'ambition de cette équipe pour sa commune. Création de nouvelles activités sources d'emplois, maintien d'un cadre de vie de qualité, renforcement des solidarités entre tous, soutien à la vie associative constitueront la colonne vertébrale de l'action de la majorité cdH-PS pour les six prochaines années. Continuité donc mais également volonté d'amener un nouveau souffle... par la création d'un échevinat de la Transition écologique et numérique qui doit bousculer nos modes de fonctionnement et nous inciter à systématiquement prendre la mesure de l'impact écologique de chacune de nos décisions et actions.

Cette déclaration est le fruit de la mise en commun des priorités des deux groupes composant la majorité au Conseil communal. Cependant, comme voici six ans, nous le répétons, ce document ne veut être grevé d'aucune exclusive. De nombreuses idées s'ajouteront sans aucun doute en cours de mandature car la politique communale n'est pas figée, ses contours se construisant jour après jour au gré des circonstances et des opportunités qui se présentent.

Elle est la consécration du travail, de la perspicacité de chacun des acteurs de la vie communale et de la symbiose des mandataires politiques et des membres de l'administration communale. Que ces derniers soient ici remerciés ! Elle s'élabore aussi grâce au dialogue permanent avec les conseillers de la minorité dont les remarques et propositions ont souvent été et seront souvent prises en compte dans notre assemblée, si elles sont frappées au coin du respect et de la volonté de progresser et se situent dans les balises budgétaires strictes que nous nous sommes fixées.

A l'heure où notre modèle sociétal traverse des turbulences, où la pauvreté et la précarité progressent encore, où nous prenons pleinement mesure de l'importance du défi climatique, alors que les finances communales sont malmenées, notre commune prend le pari de miser sur l'avenir et sur l'innovation, sur la solidarité, sur la convivialité et sur l'hospitalité. Nous voulons être ambitieux mais en poursuivant une gestion rigoureuse des finances communales et en prenant l'engagement, toutes autres choses restant égales par ailleurs, de ne pas modifier la fiscalité.

Marche-en-Famenne pointe souvent au firmament de classements en tous genres. Le projet de Schéma de Développement territorial wallon (SDT) qualifie notre commune de « pôle rayonnant ». Ce statut, nous entendons le défendre et en amplifier les effets sur le territoire marchois et bien au-delà. Notre commune continuera à jouer un rôle moteur au niveau de son bassin de vie en contribuant aux travaux de diverses instances supracommunales (Vivalia, Pays de Famenne, GAL, Maison du Tourisme, Géopark...) et en soutenant la création de partenariats avec ses voisins.

Chacun devra se mobiliser, donner le meilleur de lui-même pour répondre à la population qui attend des résultats tangibles. Notre équipe travaillera en transversalité, bien consciente que la démocratie est à un tournant important et que, à ce niveau, des communes comme Marche-en-Famenne doivent donner l'exemple.

### Participation et gouvernance

Voici six ans, nous pointions la nécessité pour notre commune de moderniser son image et de professionnaliser sa communication. Cet objectif a été pleinement rencontré avec la création d'un service communication performant et une diversification de nos moyens de communication. Marche-en-Famenne s'est définitivement positionnée en ville dynamique en phase avec son temps, en « ville intelligente ».

Aujourd'hui, nous proposons d'aller un pas plus loin afin de donner un nouveau modèle à notre démocratie communale, en associant davantage les citoyens à la prise de décision.

Nous avons illustré de manière engagée notre volonté de donner un rôle en vue, dans notre processus décisionnel, à la participation citoyenne, dans le cadre du projet de couverture de la Place aux Foires.

Cette dynamique va à présent s'amplifier puisque la **plateforme numérique** utilisée lors de cette consultation permettra de sonder plus régulièrement les citoyens marchois sur des dynamiques ou des projets particuliers.

Nous le ferons également pour traiter de sujets ou enjeux plus globaux, par exemple lors de la réalisation de notre **plan de mobilité**, qui sera lancé dès l'ouverture de la route de contournement, pour trancher entre les différentes options et valider les propositions d'actions. Depuis quelques mois aussi, le Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale (CREAT) de l'Université CLouvain (UCL) œuvre à l'élaboration d'un **Guide communal d'urbanisme**. Ici aussi la population sera associée pour arrêter les priorités de la Ville en matière d'urbanisme. Les deux bureaux pourront en outre utiliser la plateforme pour créer des ponts entre les deux outils, aménagement du territoire et mobilité étant intimement liés. Le Schéma de Développement commercial sera intégré dans ces réflexions communes.

Ces consultations nécessiteront une phase importante d'information afin de permettre à chaque citoyen de bien comprendre les enjeux de ces outils de gestion communale.

La consultation citoyenne peut aussi être l'occasion d'aller à la pêche aux bonnes idées. Pour ce faire, un budget est prévu à l'extraordinaire pour mener des actions de démocratie participative par la mise à disposition d'un **budget participatif**. La commune pourra octroyer

un budget déterminé (100.000 euros par an) afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques.

En matière de participation au sens large, nous proposons en outre de :

- Soutenir la poursuite des travaux du **Conseil communal des Enfants**, formidable école de la citoyenneté, et la création d'un **Conseil consultatif de la Jeunesse**, dans la foulée du projet de skate-park voulu et porté par les jeunes.
- Organiser deux fois par an une séance de présentation de la commune et de ses services à destination des **nouveaux citoyens marchois**.
- Généraliser les **conseils consultatifs thématiques** qui permettent, d'une part, aux élus d'acquérir une connaissance accrue des besoins de la population et, d'autre part, aux citoyens participant d'expérimenter la démocratie participative et d'exprimer leurs souhaits.

Pour concrétiser ses ambitions, notre équipe s'appuiera bien entendu sur **une administration performante et impliquée**, dirigée par un management proactif et empathique, ainsi que sur toutes les bonnes volontés. Le service au public demeurera notre priorité.

Au sein de notre administration :

- Les **horaires d'ouverture** des services seront évalués et, le cas échéant, adaptés pour correspondre aux besoins du grand public. Des permanences en dehors des heures de bureau pourront être organisées, comme le fait déjà le service urbanisme.
- Des **formations** seront offertes aux agents communaux pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou pour avancer dans la carrière.
- Des **activités sportives et ludiques** seront proposées pendant le temps de midi.

### Transition écologique et numérique

L'échevinat de la **Transition tant numérique qu'écologique** exige une transversalité dans presque tous les domaines.

Au moment où l'intelligence artificielle met en péril de très nombreux emplois, la Commune de Marche-en-Famenne, en ayant créé le **Centre de Support Télématique**, a permis depuis plus de vingt ans à de nombreuses personnes de s'initier à l'informatique, d'utiliser les nouvelles technologies et de s'insérer ou de se réinsérer dans le monde du travail. Cet outil formidable sera pérennisé et soutenu dans sa volonté de toujours innover et de se mettre au service du citoyen à travers les nombreuses formations qu'il propose.

L'intelligence artificielle s'amplifiant de plus en plus, ceux qui n'auront pas l'occasion de s'en servir deviendront à leur corps défendant des exclus de cette nouvelle société.

C'est dans cette idée que nous avons créé l'**e-Square**, tout d'abord pour permettre de créer une communauté numérique avec un coworking, c'est-à-dire donner la possibilité à des personnes d'échanger leurs connaissances pour déboucher sur une certaine créativité prometteuse d'avenir.

La communication sera ciblée sur les possibilités qu'offre le FabLab auprès des entreprises, commerçants, bref tous ceux qui peuvent y avoir une utilité et qu'on qualifie de « makers » (inventeur, concepteur, designer, artistes...). Le tout maintenant est de créer des clubs d'entreprises et d'innovation autour de cet outil, de manière à rendre l'e-Square attractif.

L'e-Square illustre parfaitement la posture que prend notre majorité, celle de la continuité, mais une continuité qui amène la gestion communale dans l'ère numérique et de la participation citoyenne.

Outre une consultation plus systématique de la population, l'émergence du numérique nous permettra de développer d'autres actions intéressantes :

- Une première peut-être en Wallonie, une balade touristique sera proposée avec la technologie du **LiFi** basée sur la transmission d'ondes par la lumière, bien plus performante que le WiFi. Ce projet sera mené dans le cadre d'un partenariat regroupant Engie, notre Office communal du Tourisme et le Famenne & Art Museum (FAM).
- Nous sommes lauréats de l'appel à projets « WiFi4EU » qui nous permettra d'implanter le **WiFi en Centre-Ville**.
- Nous aurons recours à des **solutions dites intelligentes** pour la gestion de la mobilité (encombrements, remplissage des parkings, mesure des émissions de CO2...), de l'éclairage (modulable lorsqu'une présence est détectée), de gestion des déchets (poubelles intelligentes)...
- Nous encouragerons l'inscription à la plateforme d'envoi automatisé de SMS à la population marchoise en cas de situation d'urgence (**BE-Alert**).
- Nous proposons de réfléchir des projets pilotes en matières d'**e-santé** et de maintien à domicile des personnes âgées.
- Nous élargirons l'offre déjà très vaste proposée par l'**application smartphone** de la Ville de Marche-en-Famenne. Nous étudierons ainsi comment développer des collaborations en matière de géolocalisation des bus, d'occupation des parkings...

La **transition écologique** a trait bien entendu à la politique environnementale, aux énergies, mais c'est aussi une question culturelle, de mode de société, de comportement. La transition nécessite un débat démocratique, culturel, sociétal. Pour entamer une vraie transition énergétique à l'échelle d'une commune, il faut également veiller à prendre le citoyen par la main, lui montrer la voie, l'accompagner au plus près de ses projets personnels pour lui faciliter les choses.

Nous voulons que, dans chaque dossier et pour chaque décision importante, en parfaite transversalité, une analyse environnementale soit effectuée. Un **réflexe vert** doit être intégré

dans chaque décision qui va impacter la vie des habitants de la commune de Marche-en-Famenne.

Pour accompagner cette démarche, cette révolution, il sera fait appel à un expert ou une université chargée de nous guider sur la manière de mettre en œuvre cette transition écologique. En plus, nous allons consacrer les prochains mois à la constitution d'une commission multi-compétences qui aura pour tâche d'amener un plan de travail concerté et planifié sur plusieurs années en matière de transition écologique. Y seront abordés les thématiques et chantiers suivants, répartis en sous-commissions :

- **Végétalisation** : verdurisation accrue de nos espaces de vie et coulées vertes dans les quartiers, création de vergers partagés, implantation de jardins suspendus, de cultures à la verticale ou encore de murs végétaux.
- **Mobilité** - Plan général des voies lentes : création d'une commission des voies lentes et sentiers, mise à disposition de vélos et autres véhicules à assistance électrique, développement d'une application ou une plateforme pour favoriser le co-voiturage, utilisation d'outils intelligents pour gérer les parkings, éviter les encombrements, mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques...
- Favoriser les **circuits courts**, l'agro-écologie et l'alimentation saine (Viasano) : lancement d'un appel public pour la mise à disposition de terrains agricoles autour de la Ferme Jamagne au profit de nos jeunes agriculteurs et producteurs locaux, intégration de produits du terroir dans les repas préparés par nos cuisines de collectivité, finalisation du centre de découpe et de conditionnement des produits porté par le Centre d'Économie Rurale (CER), lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Transition énergétique** : poursuite des efforts visant à améliorer les performances des bâtiments communaux (placement de panneaux photovoltaïques, remplacement des systèmes de chauffage, isolation des bâtiments communaux...), désinvestissement des énergies fossiles... tout ceci dans l'esprit de la Convention des Maires à laquelle nous avons adhéré. Ce texte vise une réduction de 40 % des gaz à effet de serre d'ici 2030. De manière parallèle, nous sommes inscrits dans Pollec (Politique Locale Energie Climat de la Région wallonne) qui apporte depuis 2012 un soutien financier, technique et méthodologique aux communes qui agissent pour cette transition écologique.

En outre, nous nous engageons à :

- Prévoir des mesures d'informations et d'accompagnement des entreprises et des citoyens, ainsi que poursuivre l'accompagnement des personnes les plus vulnérables via le service énergie du CPAS.
- Organiser dans les villages et le Centre-Ville des **rencontres/formations** pour une consommation d'énergie plus responsable (donner des pistes pour améliorer sa consommation énergétique).
- Veiller au maintien des **primes communales** à l'énergie et étudier de nouvelles pistes pour correspondre aux besoins.

- Promouvoir des campagnes « **commune propre** » qui regroupent une série d'actions ponctuelles (mobilisation de la population, nettoyage des rues, des abords de route et des rivières, ...).
- Envisager un autre fonctionnement pour la **collecte des déchets** en Centre-Ville. Les duo-bacs ne sont pas toujours adaptés à la configuration du logement dans l'intra-muros.
- Lutter contre les **infractions environnementales** et les dépôts sauvages via la prévention, l'identification des points noirs et leur aménagement spécifique et une meilleure coordination avec la Police et la Région wallonne.
- Améliorer l'**embellissement** des villages et du Centre-Ville en toute saison.

Dès à présent, notre commune concrétise des dossiers importants :

- Transformation des terrains de la **Ferme Sépul** à Marloie, de zone à bâtir en zone de parc.
- Acquisition de la **propriété en face de l'église de Aye** pour en faire un espace de vie pour le village et empêcher un bétonneur de s'emparer de plus de trois hectares de parc.
- Acquisition de la **Ferme Jamagne** pour soutenir nos jeunes agriculteurs, producteurs locaux et producteurs bio.
- Création d'une réserve domaniale au **Fond des Vaulx**, véritable poumon vert de la ville, où nous avons cédé en gestion douze hectares appartenant à la commune.
- Reconnaissance de la nouvelle réserve Natagora dans les **prés de la Wamme**.
- Création de la réserve domaniale de la **route de Waillet**.
- Préservation en très grande partie du **parc des Franciscains**, lequel est sous-utilisé. Le lotissement que la Société wallonne du Logement va y créer permettra de valoriser la majeure partie du parc.
- Création d'un **parc récréatif en plein cœur du village de On**.

Nous veillerons à préserver des initiatives telles que l'évènement « façades fleuries », la mise à disposition d'arbres pour les citoyens, les actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, les opérations de ramassage de déchets, le maintien de la prime de fréquentation pour le parc à conteneurs, la poursuite des initiatives en lien avec le Plan Maya... Le rucher expérimental sera consolidé par le choix d'une localisation définitive.

Les efforts en matière de **propreté publique** se poursuivront. Marche-en-Famenne est d'ailleurs souvent citée en exemple à cet égard.

De manière assez immédiate, nous souhaitons réaliser une première action qui consiste en l'implantation en différents endroits de la commune de « **give boxes** » (boîtes à dons solidaires et antigaspillages), en collaboration avec les écoles communales et des acteurs locaux. Des initiatives telles que la donnerie ou le repair café, portées par l'associatif, seront soutenues car

exemplaires. Pour les différentes festivités, nous encouragerons l'utilisation de gobelets réutilisables selon des modalités à définir.

En matière de **bien-être animal**, nous mettrons en place des actions visant à responsabiliser les propriétaires d'animaux sur leurs obligations. Nous rechercherons une localisation pérenne pour le refuge.

La prolifération des chats errants peut rapidement devenir un problème de salubrité publique. La Ville de Marche-en-Famenne s'est inscrite dans le plan du Ministre wallon ayant le bien-être animal dans ses compétences pour lutter contre cette prolifération. Notre commune octroie ainsi une prime pour la stérilisation des chats domestiques qui vont à l'extérieur.

Nous proposons de soutenir les actions qui permettront de développer des idées en matière de sociabilisation ou d'adoption de chats errants.

Nous proposons de soutenir également toute association qui développerait ses activités autour du bien-être des chats, à l'image du chenil pour les chiens.

### Développement économique

Marche-en-Famenne, avec ses 13.000 emplois (pratiquement) et ses 1300 indépendants, est considérée comme une **commune « exportatrice de revenus »**, c'est-à-dire qu'elle attire davantage de travailleurs extérieurs sur son territoire que de Marchois partent travailler à l'extérieur.

Mais, paradoxe maintes fois répétés, dans le même temps, le chiffre de la population ne connaît pas la même courbe ascensionnelle. Nous y reviendrons.

Nous renforcerons les liens avec le **camp militaire**, premier pourvoyeur d'emplois sur le territoire de la commune, lors d'événements sportifs, pour rendre la Ville attractive pour les militaires.

Créer de l'emploi reste une priorité absolue. Notre taux de chômage reste trop élevé et le revenu moyen par habitant trop faible. Nous sommes très fiers de notre rôle social avec près de 18 % de logements sociaux.

**Novalis**, premier parc scientifique de la Province, est une véritable aubaine pour la commune. Il est à la pointe en matière de recherche et sera étendu dans le cadre de l'acceptation toute récente d'un septième zoning pour notre commune.

A cela s'ajoute l'approbation toute récente par le Gouvernement wallon d'un **septième zoning**. Cette décision capitale garantit un développement durable des besoins économiques futurs de la ville et des entreprises actuelles ou qui souhaitent s'y implanter.

La Ville, pour relever ce défi, doit créer les conditions favorables permettant d'attirer de nouveaux investisseurs. Elle doit pour ce faire s'entourer des bons partenaires.

Plus particulièrement, notre action visera à :

- Poursuivre et intensifier la collaboration avec l'intercommunale **Idélux** chargée du développement économique pour remplir les zones d'emploi existantes, assurer une prospection efficace des entreprises en recherche de terrains ou encore mener une promotion ambitieuse du parc scientifique Novalis pour attirer des entreprises à très haut potentiel.
- Prendre la pleine mesure du **vieillissement** de la population et de l'opportunité de services et emplois nouveaux qui en découlent.
- Renforcer l'ancrage marchois des **services publics** présents : Poste, justice, finances, prison, transports publics...
- Créer une zone réservée aux **PME et TPE**, sur le site des anciennes scieries Mannaert.

L'**économie sociale** doit être soutenue par la recherche de nouveaux créneaux, notamment en matière de recyclage.

Notre économie demande de plus en plus d'emplois qualifiés qui ne permettent pas aux moins instruits de pouvoir prétendre à ceux-ci. C'est par le biais de l'économie sociale que l'insertion socio-professionnelle pourra être la plus efficace pour permettre à toute une partie de notre population d'accéder à l'emploi. Il faudra donc susciter des partenariats pour développer de nouvelles filières.

Le **commerce** continuera de mobiliser toute notre attention. Marche est le pôle commercial le plus important du Nord-Luxembourg et du Sud-Namurois. Avec notre Agence de développement local (ADL), nous poursuivrons les démarches visant à implanter des surfaces commerciales moyennes en centre-ville et des commerces de proximité dans les villages.

Nous procéderons à la **rénovation du piétonnier et des voiries de l'intra-muros**, selon une programmation à définir.

Nous continuerons de veiller à faciliter, autant que possible, les collaborations entre les deux pôles commerciaux et le Centre-Ville afin de développer toujours plus une réelle complémentarité au niveau de l'offre commerciale.

L'association des commerçants **CAP sur Marche** est un partenaire avec qui nous souhaitons entretenir un dialogue permanent. Nous poursuivrons ensemble la dynamique de valorisation entreprise il y a quelques années en lien avec le numérique et l'e-commerce. La Ville s'est engagée à financer un demi-emploi pour accompagner les commerçants dans la transition numérique.

Un **Schéma de Développement commercial** est en cours d'élaboration. Cet outil précieux guidera notre politique d'implantation commerciale.



Les **aides et primes** seront maintenues et majorées : pour la modernisation des commerces existants (plus de 45 primes octroyées à ce jour), la location de cellules vides, l'amélioration esthétique des enseignes ou encore la rénovation des façades.

Nous ferons davantage de publicité sur la **gratuité des parkings** du Centre-Ville de 12h à 14h. Nous proposerons toujours la gratuité en période de fêtes et nous réfléchirons à un modèle de stationnement qui corresponde aux besoins du centre ville (adaptation des temps de gratuité, lutte contre les véhicules ventouses...).

Nous encouragerons l'association des commerçants à associer les commerces des villages dans leurs différentes campagnes de promotion.

En matière de **tourisme**, Marche-en-Famenne est idéalement située, en porte d'entrée des vallées de l'Ourthe et de la Lesse et au cœur du plus grand bassin touristique wallon (Durbuy, La Roche, Han-sur-Lesse). Mais elle ne peut se satisfaire d'être une ville de passage.

L'attrait de la rénovation urbaine et la renommée du Wex constituent des atouts que nous devons davantage encore mettre en valeur. La réfection programmée de nos sentiers de randonnée doit nous inciter à positionner Marche-en-Famenne comme destination idéale du tourisme vert. La reconnaissance du Géopark, dont fait partie le site du Fond des Vaulx, et l'aménagement d'un espace dédié au vélo dans le bâtiment de la Maison du Tourisme vont dans ce sens. Située à moins de cent kilomètres de quatre aéroports internationaux, notre commune se positionnera en destination idéale pour le tourisme d'affaires.

Nous renforcerons l'attrait du Fond des Vaulx par l'installation de parcours didactiques liés au caractère géologique de premier plan du sous-sol.

Nous poursuivrons et encouragerons plus encore le dynamisme local des différents comités qui font vivre le Centre-Ville et nos villages.

La Maison du Tourisme et notre Office communal du Tourisme travailleront en synergie pour augmenter l'offre en hébergements et mettre en valeur notre patrimoine.

Les panneaux numériques, vieillissants, seront remplacés.

Nous soutiendrons notre **agriculture** et sa volonté de diversification. Cette évolution est capitale pour garantir à nos agriculteurs des revenus suffisants.

Nous devons prioritairement analyser les besoins de jeunes agriculteurs (petites exploitations) et producteurs locaux et mettre tout en œuvre pour leur trouver les terrains manquants à leur développement.

Nous devons convaincre l'armée de revenir à un système d'attribution d'une partie de ses terrains pour que ceux-ci profitent prioritairement à nos petites et moyennes exploitations, ainsi qu'à nos jeunes agriculteurs et producteurs locaux via l'ajout de clauses spécifiques locales dans les cahiers des charges.

Nous devons également réserver certaines zones de terrains destinés exclusivement à l'agriculture bio.

Ce soutien à notre agriculture se marquera notamment :

- Par la mise à disposition de terrains, dans le cadre d'un règlement d'attribution, pour l'agriculture bio.
- Par la collaboration avec le projet de centre de découpe, de conditionnement et de valorisation des produits du terroir porté par le CER. Nous demanderons à l'ASBL RESCOLM de s'y approvisionner en légumes, viandes, fromages...
- Par l'accompagnement des actions en matière d'agrotourisme (gîtes à la ferme, tables d'hôtes...) ou de projets pédagogiques.
- Par l'utilisation de produits du terroir dans nos cuisines de collectivité (CPAS, écoles, crèches...).
- Par l'organisation de campagnes publicitaires de promotion à destination des citoyens et du secteur HoReCa.
- Par la proposition de développer et d'installer, avec la collaboration des acteurs de terrain, des distributeurs de produits locaux divers, idéalement à proximité des installations d'un producteur.

## Mobilité

Notre Ville ne cesse de se développer, le nombre d'emplois va croissant. Ce beau bulletin implique d'être particulièrement attentif aux déplacements domicile-travail et vers les services.

L'enjeu est sociétal : il faut apprendre à changer nos habitudes dans l'esprit de limiter la pollution liée à la circulation automobile et de préserver notre centre-Ville.

Dans cet esprit, comme indiqué plus haut, dès la fin des travaux de contournement, un **plan global de mobilité** sera lancé. Il traitera de nombreuses thématiques (mobilité douce, liaisons avec les villages, sécurité routière, parkings, adaptation des limitations de vitesse en fonction du moment de la journée, intermodalité, abords des écoles, systèmes intelligents...) et sera construit en lien étroit avec la population via la plateforme de consultation numérique.

Dans les prochaines semaines, une amélioration notable sera apportée à la circulation sur le boulevard puisque les bus disposeront de rampes d'arrêt hors voirie.

Le **rond-point de la Nationale 4** est vital. Nous insisterons auprès du SPW pour qu'il soit concrétisé rapidement. Il permettra de desservir l'hôpital directement en venant de Bastogne sur la N4 et desservira tout le nouveau quartier de la Fourche, sans renvoyer toute la circulation vers le boulevard urbain.

La réflexion visant à aménager la « **route industrielle** » entre le rond-point de la Pirire et celui de la nouvelle route de contournement sera poursuivie, avec comme préalable le déménagement de la caserne des pompiers.

Nous serons attentifs au devenir de la **plateforme multimodale** de la Pirire qui doit être développée par la SOFICO, pour y aménager un hôtel et un espace de covoiturage.

Un effort devra être effectué sur la **signalisation** dans la commune pour, d'une part, diriger les automobilistes vers les axes leur permettant de rallier le plus rapidement possible leur destination et, d'autre part, faire en sorte de mieux répartir les flux de circulation.

Une grande réflexion doit être lancée pour repenser l'accès aux **écoles** par la possibilité de mettre en place une solution de parcours sécurisés permettant aux parents de déposer leurs enfants dans des endroits centraux, leur évitant de rentrer dans l'intra-muros marchois.

Nous soutiendrons la mise en place d'actions de sensibilisation au **covoiturage** et d'espaces de parkings pour voitures et poids lourds.

Les efforts consentis pour soutenir les modes de **transport collectif** seront maintenus : Proxibus, navettes urbaines bien cadencées... A cet égard, nous nous réjouissons de la création de la navette Marche-Sart Tilman-Liège.

Nous poursuivrons le soutien à la **mobilité douce**, intensifié ces dernières années suite à la reconnaissance de Marche-en-Famenne comme commune « Wallonie cyclable » :

- Création d'un budget pour la réalisation de trottoirs et par conséquent l'amélioration de la sécurité des usagers doux.
- Etude et aménagement de la liaison Hargimont-On qui pourrait faire l'objet d'un subventionnement de la Région via le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- Aménagement des liaisons Marche-Verdenne et de la boucle de Waha via la rue du Saint-Esprit.
- Réfection du balisage de toutes nos promenades pédestres et VTT. Les travaux vont démarrer au printemps 2019.
- Soutien à l'utilisation du vélo électrique.

Pour soutenir nos ambitions en matière de mobilité douce, nous créerons un conseil consultatif « Mobilité douce », chargé de proposer de nouvelles liaisons et actions en la matière. Une attention particulière sera également consacrée à l'entretien de ces voies lentes.

La **gare de Marloie**, consacrée par le SDT, doit conserver son rôle majeur à l'intersection des lignes 43 et 162. Nous veillerons à ce que soit toujours garantie une permanence assurée par un agent de la SNCB sur site et pour que des aménagements soient réalisés pour rendre la gare accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). L'intermodalité du site sera renforcée par l'aménagement d'une gare de bus sur la Place de la Station avec le soutien de la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT). Nous devons encore insister sur une adaptation des horaires pour garantir les correspondances.

## Sécurité

Nous ne pouvons négliger le sentiment d'insécurité, malgré que les chiffres de la délinquance n'aient pas progressé depuis dix ans.

A la demande des commerçants, nous avons déjà décidé d'installer les onze **caméras ANPR** qui vont permettre la surveillance des entrées de Marche-en-Famenne. Elles seront à détection automatique mais surmontées d'une caméra de contexte, toutes reliées par fibre optique au commissariat de police, dans le cadre d'un contrat passé entre le Fédéral, la SOFICO et la Commune. Cette première phase a fait l'objet d'une inscription dans le budget 2018. Des moyens similaires seront prévus en 2019 et 2020 pour poursuivre l'équipement du centre.

Nous renforcerons les **services de prévention** de la commune (éducateurs de rue, médiateurs, Police...). Nous assurerons également l'information des jeunes par rapport aux dangers de la consommation d'alcool et de drogues, en concertation avec les établissements scolaires et les acteurs de terrain.

En matière de **sécurité routière**, la Commission consultative établira, en concertation étroite avec la police, les priorités d'intervention. Des investissements importants seront réalisés pour aménager des trottoirs. Des radars préventifs, idéalement mobiles, et des systèmes d'analyse du trafic seront achetés et placés en différents endroits du territoire, en parfaite concertation avec la police.

Nous veillerons à renforcer la sécurité aux **abords des écoles**. Un dépose-minute sera notamment créé à Hollogne.

## Education

En matière d'accueil de la petite enfance, la Ville de Marche présente un taux de couverture, qui est le rapport entre le nombre d'enfants du territoire en âge d'être accueillis en crèche et le nombre de places effectivement proposées, parmi les plus élevés de la Région wallonne.

Nous poursuivrons dans ce sens puisque dans quelques mois, grâce aux efforts communs de la Ville, de Vivalia et de l'ASBL Galopins, l'offre à Marche-en-Famenne devrait augmenter de plus de 35 %.

Concrètement, notre action portera sur :

- L'ouverture courant 2019 de la **nouvelle crèche** de la Marm'Aye proposant 28 nouvelles places. Le parc sera aménagé pour en faire un espace ouvert à la population mais aussi un lieu de découvertes pour les enfants.
- La crèche des Petites Balouches à Marloie, actuellement implantée dans un bâtiment loué par la Ville, sera transférée dans la **ferme Sépul** récemment acquise par la Ville, après que d'importants travaux de rénovation et d'extension aient été réalisés. La

consultation de l'ONE, très importante pour le village, y sera installée. Nous solliciterons de l'ONE une extension de capacité.

- La **halte-garderie** sera pérennisée, car elle joue un rôle essentiel en permettant aux parents de suivre une formation ou de se relancer dans la vie professionnelle. Nous maintiendrons aussi les actions de soutien à la parentalité.
- Nous poursuivrons notre politique de soutien appuyé aux **accueillantes conventionnées**, à travers la prime énergie et la mise à disposition de tout le matériel utile. Nous sommes heureux de voir enfin arriver un **statut** pour ces dames qui jouent un rôle fondamental. Mais le chemin est encore long, puisque l'ONE jusqu'à présent ne nous a autorisés à passer que six accueillantes sous statut. A terme, nous espérons que toutes les accueillantes pourront obtenir ce statut tellement légitime.
- Nous proposerons de poursuivre les formations diverses dispensées, telles que la réanimation pédiatrique à laquelle nous accordons une priorité, et la réunion annuelle avec les accueillantes pour entendre leurs propositions d'évolution.
- Nous chercherons encore à créer des co-accueils dans ou à proximité de lieux stratégiques (écoles, parcs d'activités économiques...) et dans les villages.

Nous voulons permettre à chaque enfant de trouver sa place dans notre offre d'**enseignement** :

- Nous proposons un enseignement inspiré de la pédagogie Freinet, une deuxième école qui s'inspire des pédagogies alternatives depuis cette année, une école-crèche, une école en immersion.
- Nous continuerons à proposer des activités variées dans notre enseignement communal (arts à l'école, éducation à la citoyenneté, école numérique, permis de conduire à vélo, sensibilisation à l'environnement...).

Après être intervenu ces dernières années dans chacune de nos implantations, pour les rénover ou les étendre, nous serons attentifs à maintenir des conditions de travail et d'apprentissage de qualité. Des efforts seront encore réalisés pour sécuriser les abords des écoles (projet de dépose-minute à Hologne). Des préaux seront créés là où le besoin se fait sentir. L'école de Humain, dont le nombre d'élèves ne cesse de croître grâce au succès de la pédagogie Freinet, sera agrandie...

Un effort sera réalisé pour proposer des **repas chauds** préparés à partir de produits du terroir. Ceux-ci continueront à être proposés à un prix démocratique.

Nous étendrons le projet de **prévention du harcèlement** et toutes formes de discrimination et de violences à toutes les écoles (avec création d'espaces différenciés des lieux de récréation...).

La Ville est très attentive à l'évolution de tous les réseaux d'enseignement qu'elle soutient en organisant diverses actions : livraison des repas chauds (plus de 400 par jours), organisation des écoles de devoirs, mise en place d'un accueil extra-scolaire centralisé le mercredi, création du Conseil communal des enfants... Elle poursuivra le soutien à l'Académie des Beaux-Arts et au Conservatoire de Musique.

Nos **écoles de devoirs** connaissent un succès important. Elles sont essentielles car elles ne se limitent pas à la réalisation des devoirs. Elles sont de véritables écoles de vie. Au vu de l'importante liste d'attente, nous étudierons la possibilité de créer un quatrième site, à Marche-en-Famenne. Nous veillerons à adapter la localisation de nos implantations en fonction des besoins.

L'**accueil extra-scolaire** rassemble une centaine d'enfants tous les mercredis et lors des journées pédagogiques. La Ville prend désormais en charge le transport en bus des enfants de leur école vers le Complexe Saint-François.

Bien que soient déjà proposées plus de 2000 places de **stages et plaines en été**, nous veillerons encore à étendre et diversifier l'offre avec l'appui des services communaux et des prestataires partenaires. Nous maintiendrons la priorité d'inscriptions aux enfants de la commune de Marche-en-Famenne.

Nos **éducateurs de rue** encadreront les jeunes de tous les quartiers de la commune. Nous soutiendrons, en cas de besoin, l'augmentation du nombre de ces éducateurs pour les quartiers qui le nécessitent.

Un dialogue renforcé sera établi avec les écoles secondaires pour favoriser les collaborations avec le monde du travail. A ce titre, la collaboration entre le service travaux et l'Institut Saint-Roch (réfection du mur du cimetière, restauration de la chapelle Saint-Joseph) sera reconduite.

Pour l'**enseignement secondaire**, nous soutiendrons et encouragerons les relations entre les réseaux libre et officiel afin de créer des synergies lorsque cela est possible, dans l'intérêt des étudiants, en ce compris dans la formation. Ces réseaux ne doivent pas être concurrents mais complémentaires, comme ce fut le cas avec le projet Mémisa.

Des collaborations seront mises en place avec les acteurs de terrain tels qu'Infor-Jeunes, Mic-Ados et MADO pour lutter contre le décrochage scolaire. Nous proposons de poursuivre les formations qualifiantes mises en place par la Régie de quartier, en collaboration avec le CPAS.

La **Maison des Jeunes** pourra continuer à proposer des stages, cours et animations de qualité. Elle sera toujours chargée, avec la Ville et le CPAS, de la mise en œuvre du projet « Eté solidaire ». La Ville veillera également à apporter un soutien effectif aux différents mouvements de jeunesse.

Nous étudierons la création de nouvelles antennes de la Maison des Jeunes (Marloie, Waha).

Disposant déjà d'un master en architecture des systèmes informatiques et d'un certificat interuniversitaire en management du tourisme, notre commune multipliera les contacts en vue de se positionner en pôle d'**enseignement supérieur**, ce qui est d'autant plus pertinent qu'elle compte sur son territoire le parc scientifique Novalis et depuis peu l'e-Square. Nous profiterons de la présence d'Henallux et de son master pour développer de nouveaux cursus d'enseignement supérieur à Marche. Dans le même esprit, grâce au travail de notre école de lutherie, il est vraisemblable que l'IMEP propose un baccalauréat à partir de 2020.

## Lien social

Le social est au cœur de chacune de nos actions. En témoigne le soutien sans faille que nous avons apporté au **CPAS** et que nous poursuivrons.

Le CPAS, dans sa propre déclaration de politique de législature, ambitionnera de continuer à développer les services à destination de nos aînés en réfléchissant à la mise en place d'une structure comprenant des soins spécialisés, de la revalidation, du court-séjour ou tout autre service moins présent dans notre bassin de vie.

Il faudra également continuer à optimiser le fonctionnement des structures existantes (MR/MRS, Centre de soins de jour, résidence-services).

Au niveau de l'action sociale, la réduction des inégalités, la cohésion sociale et le vivre-ensemble doivent être des objectifs prioritaires.

Il faut favoriser la présence sur le terrain de notre personnel social (éducateurs de rue, assistants sociaux...) afin de mener des actions dans les quartiers pour un accompagnement accru. Il faut développer un rôle de prévention et de recherche des situations de précarité.

Le développement de notre structure d'insertion socio-professionnelle est un autre axe prioritaire afin de permettre aux personnes en recherche d'une vie professionnelle d'être accompagnées d'une manière encore plus proche et pertinente.

Les synergies (RH, finances) Ville-CPAS développées dans notre commune font d'elle un exemple. Nous renforcerons nos collaborations en matière de cohésion sociale.

Nous porterons encore d'autres actions :

- Soutien aux activités des Restos du cœur et des associations qui apportent une aide précieuse et du réconfort aux personnes défavorisées.
- Promotion de la plateforme du volontariat, support indispensable pour les associations marchaises. Le speed-meeting du volontariat, organisé récemment, a permis de conclure de nombreuses collaborations nouvelles.
- Appui aux initiatives de transport de personnes, telles que la Locomobile, et recours à des personnes volontaires pour augmenter l'offre de transport.
- Ouvrir des places pour accueillir des femmes victimes de violences conjugales.
- Insertion, aussi souvent que possible, de clauses sociales dans nos marchés publics.
- Mise en place de give-box.

- Redynamisation des « family days », moments de rencontres ludiques et sportifs dans les quartiers.

Nous œuvrerons à l'amélioration des conditions de vie des **seniors** par :

- Le projet « Aînés isolés », tellement important pour rompre l'isolement. Il sera poursuivi.
- La poursuite du Conseil consultatif des aînés et des activités de la dynamique Maison des aînés.
- L'organisation du Carrefour des générations au Home Libert, formidable moment de partage intergénérationnel. Nous y avons déjà créé un co-accueil qui favorise les échanges et nous proposons d'intensifier les collaborations avec les écoles primaires notamment.
- L'augmentation de l'offre de transport en ayant recours à des bénévoles, par exemple par l'intermédiaire de la plateforme du volontariat. L'échange de savoirs et les contacts intergénérationnels. Nos aînés ont tellement à apporter aux jeunes générations. Ils sont une aide précieuse dans le fonctionnement de nos écoles de devoirs.
- Le soutien aux initiatives visant à maintenir les aînés à domicile tant que leur santé le permet.
- L'aide aux familles dont l'un des membres est frappé de démence sénile ou par la maladie d'Alzheimer, par la pérennisation du projet « Auxiliaires de vie ».

Nous sommes très sensibles à l'intégration des personnes en situation de **handicap** :

- Dans tous les projets d'aménagement d'espace public, l'impact des options retenues sur la circulation des personnes à mobilité réduite sera analysé.
- Nos services seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de difficulté, les services se rendront disponibles en un lieu accessible.
- De nouveaux logements seront créés à destination des jeunes adultes porteurs de handicap dans lesquels ils vivent en autonomie.
- Une réflexion sera portée avec les acteurs de terrain sur la création d'hébergement pour personnes adultes porteuses de handicap.
- Le Conseil consultatif de la personne handicapée poursuivra son travail.
- Des collaborations seront proposées aux structures existantes (Andage, UFH...), comme pour la gestion de jardins partagés par exemple.
- L'inventaire des places de stationnement réservées aux PMR sera mis à jour. Au besoin, de nouvelles places seront créées.



- Les organisateurs de manifestations publiques devront veiller à l'accessibilité de leur événement aux personnes porteuses de handicap.

Nous soutiendrons avec énergie et passion la **vie associative** marchoise qui est le moteur de l'animation de notre commune. Cette volonté se confirme encore avec l'apparition de cette compétence co-gérée par deux échevinats. La **Cellule Animations** accompagne les organisateurs d'événements dans les nombreuses démarches à entreprendre et fédère les forces pour proposer des événements de qualité.

La configuration de notre Centre-Ville est divisée en deux pôles : la Place Albert 1er et la Place aux Foires. Nous réfléchissons avec les associations organisatrices et l'ADL à faire en sorte de connecter le haut et le bas de la Ville lors d'événements festifs. Nous envisagerons ponctuellement la fermeture d'une partie de la rue du Commerce pour lier les deux parties de la Ville, en permettant le développement d'échoppes dans la jonction et la circulation des piétons et des familles en toute sécurité.

Monsieur le Doyen a marqué son accord sur la proposition de céder à la Ville la Maison dite des Vicaires, Place Toucrée. Nous en ferons une **maison de la vie associative** exclusivement réservée aux associations.

Après la reconstruction prochaine de la salle de village de Champlon, nous aurons des locaux et **des salles dans chaque entité villageoise**. Elles ont pour but de favoriser le lien social et témoignent de notre volonté sans faille d'éviter que nos villages ne deviennent des villages dortoirs.

Des moyens seront également dégagés pour moderniser et rééquiper les autres salles. Le **cercle St-Laurent de On** passera dans le patrimoine communal. Un léger lifting sera sans doute nécessaire.

Nous proposons de réaliser divers aménagements (éclairage, mobilier...) dans la salle des Pères Franciscains qui est le seul espace permettant d'accueillir des rassemblements plus importants.

Du lien social, il en est également question autour de ces boîtes à livres qui vont continuer d'essaimer et qui seront rejointes par des give-box, ces boîtes-armoires qui permettent de céder des biens gratuitement, à ceux qui en ont plus besoin.

Marche soutiendra encore les pays en voie de développement, par l'intermédiaire de sa Commission **Nord-Sud**. Dans la foulée du projet Mémisa, nous proposerons toujours un projet immersif porté par les écoles secondaires marchoises. La collaboration avec Music Fund, qui restaure des instruments de musique pour les envoyer au sud, retiendra encore toute notre attention.

## **Sports et culture**

Lien social, encore, à travers le **sport**, qui y prend une part prépondérante : du sport pour tous et partout !

Après avoir déjà fait aboutir un hall de tennis pris en exemple en Wallonie et une magnifique plaine de jeux, nous proposons de mener des actions d'ampleur en matière d'infrastructures :

- Aménagement d'un terrain synthétique en liège, pour appuyer une dynamique de formation commune à tous les clubs de football.
- Poursuite d'installation d'aires de jeux dans les villages et les écoles communales, selon un plan triennal déterminé.
- Création d'un skate-park en bordure du parc de l'Hôtel de Ville, projet voulu et porté par les jeunes adeptes de la glisse, et d'espaces multisports (agora space) dans les villages.
- Agrandissement de la piste d'athlétisme pour passer à huit couloirs et ainsi accueillir des compétitions de renom.
- Création d'un terrain de hockey suite à l'émergence d'un club à Marche-en-Famenne.
- Aménagement des abords de la piscine durant l'été, à des fins ludiques (zone de plein air, jacuzzi...).

Nous espérons pouvoir finaliser la construction d'une **salle omnisports** de 4000 m<sup>2</sup>, mise à disposition en soirée et le week-end pour des disciplines telles que le basket-ball, le volley-ball, le mini-foot, le badminton...

Nous encouragerons l'éclosion des **sports « vert »** et particulièrement les disciplines telles que jogging, trail, marche... Nous serons attentifs à l'émergence de nouvelles disciplines sportives et favoriserons la création de nouveaux clubs.

Nous assurerons la promotion du **sport pour tous** (handisport) et soutiendrons toute discipline qui naîtrait dans ce domaine. Nous apporterons une aide aux clubs qui ouvriront leur discipline aux personnes porteuses de handicap. Une prime ou des conditions avantageuses seront proposées aux personnes disposant de revenus modestes.

Le soutien financier à la **formation** des jeunes sportifs sera pérennisé. Par ailleurs, il est primordial de renforcer les liens entre les personnes qui investissent beaucoup de leur temps dans l'encadrement des clubs sportifs. Dans ce cadre, nous proposons de créer une Assemblée générale des clubs de la Ville, rendez-vous annuel autour du mérite sportif. Au cours de ce moment privilégié, les responsables de clubs pourront échanger avec les édiles sur les préoccupations des uns et des autres, sur la mutualisation des moyens, l'état des infrastructures...

La **culture** joue elle aussi un rôle majeur dans notre cité qu'elle anime et fait vibrer. Nous serons attentifs à ce qu'elle reste accessible à tous, à travers une délocalisation dans les villages et le recours au dispositif de l'article 27.

La **MCFA** sera soutenue massivement par la Ville à travers son contrat-programme. Nous maintiendrons notre soutien au projet de Centre de création qui est toujours en attente de subsidiation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Double bonne nouvelle, le marché pour l'installation de l'air conditionné tellement attendu pour la salle de spectacle est en cours

d'attribution. Tandis que nous avons reçu la promesse ferme de subvention pour la rénovation des toilettes.

L'asbl **CINEMARCHE** perdurera et continuera à être soutenue.

Nous augmenterons les partenariats avec la bibliothèque et la ludothèque provinciale dans la promotion de la lecture et du jeu.

Le **Famenne & Art Museum** s'est complètement transformé pour devenir un îlot culturel majeur au cœur de la cité. La salle de mariage deviendra une des plus belles de la province et sera un des fleurons de patrimoine culturel marchois.

Marche-en-Famenne, avec son **école de lutherie**, est devenue la ville du violon. Une formation supérieure est en cours de reconnaissance. **Music Fund**, par son projet de soutien aux pays de sud, fait rayonner Marche-en-Famenne à l'international.

Le **Prix Horizon du second roman** connaît à chaque édition un succès plus important.

Les **artistes locaux** ne seront pas oubliés puisque différentes formes d'exposition leur seront proposées : parcours d'artistes, expositions...

Le **folklore**, le théâtre amateur, l'artisanat d'art sont eux aussi des éléments essentiels auxquels nous sommes attachés.

Grâce à la vie associative, grâce à la cellule Animations de la Ville, grâce à la MCFA et au FAM, notamment, Marche est une ville qui vibre, une ville qui rayonne.

A travers sa **cellule animations**, la Ville n'a pas ménagé ses efforts pour faire chanter les pierres et soutenir l'activité économique locale. Les grands événements continueront à recevoir notre soutien. A travers l'événement « Statues en Marche », notre commune s'est positionnée sur la carte de l'événementiel belge et même européen.

## **Logement**

Marche, avec ses 17,5 % de **logements publics locatifs**, pointe en tête du classement dans le sud-est de la Wallonie. Nous veillerons à poursuivre notre bonne collaboration avec les acteurs de terrain que sont la Famennoise, l'Agence Immobilière sociale (AIS) Nord-Luxembourg et le CPAS.

Le quartier de **la Fourche** sera reconstruit en plusieurs phases.

Nous poursuivrons la rénovation de nos logements sociaux afin de les rendre notamment moins énergivores.

Ainsi, le quartier de l'Oiseau bleu profitera prochainement d'importants travaux de modernisation dans le cadre du Plan Pivert II, avec la volonté accrue de diminuer de manière drastique les consommations d'énergie dans ce quartier, comme cela a été réalisé pour les immeubles dans le quartier de l'Himage à Marloie.

Nous veillerons, en collaboration avec la Famennoise, à poursuivre le plan de vente de logements sociaux aux familles à revenus modestes pour leur permettre de devenir propriétaires de leur bien.

Le **logement acquisitif** n'est pas en reste. Notre majorité se mobilise pour répondre à la volonté unanime de proposer des terrains à bâtir, qui se raréfient sur le territoire de la commune, à un prix abordable pour les jeunes ménages.

L'enjeu est important : enraciner les Marchois et donc reprendre une courbe démographique positive car le nombre d'habitants n'a guère évolué en six ans. Les communes limitrophes par contre bénéficient largement de nos investissements qui ont un effet très bénéfique pour elles. Il conviendra de poursuivre les efforts pour inverser cette tendance de ville exportatrice de richesse en permettant à davantage d'habitants de s'installer durablement sur le territoire de la commune. Nous réaffirmerons donc le statut de Marche-en-Famenne, commune où il fait bon vivre ; et ce n'est pas nous qui l'affirmons.

Dans cet esprit, diverses actions importantes seront poursuivies et concrétisées :

- Nous sommes en contact avec la Famennoise pour lui racheter les six hectares de terrains situés à Waha en vue de créer un **lotissement communal** respectueux de l'actuelle densité du village. L'objectif est évidemment de permettre aux jeunes ménages de rester dans leur commune. Un règlement sera établi pour en fixer les conditions d'acquisition qui favoriseront les jeunes ménages aux revenus modestes.
- La Société wallonne du Logement, à qui la Ville a vendu le Parc Saint-François, y créera un **éco-quartier**. Les appartements seront destinés à la vente à des personnes aux revenus moyens. Le parc et le plan d'eau seront remis en valeur.
- Nous avons été retenus dans le cadre d'un appel à projets « **Quartiers nouveaux** » lancé par la Région wallonne. La Fourche sera reconstruite en plusieurs phases et les nouveaux quartiers seront construits vers la route de contournement.
- Nous venons de finaliser un **échange de terrains** agricoles contre des terrains à bâtir avec les fabriques. Les agriculteurs bénéficieront des mêmes surfaces tandis que les terrains à bâtir pourront être remis à disposition de jeunes ménages.

Quant aux nombreux **projets privés**, qui témoignent de l'attractivité de notre commune, notre volonté est de les encadrer grâce aux balises que nous fournira le Guide communal d'Urbanisme. Nous inciterons autant que possible les constructeurs, à travers un dialogue permanent, à tendre vers des constructions et aménagements respectueux de l'environnement, exemplatifs en matière d'énergie, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle. Nous inciterons les gros investisseurs à réserver une part à définir de leur projet à des logements à loyer modéré.

Les défis énergétiques sont importants. Dans ce contexte, nous devons poursuivre et développer l'octroi de primes aux locataires et propriétaires permettant de rendre les logements moins énergivores.

Pour inciter à l'occupation optimale du bâti existant, nous proposons de continuer à :

- Lutter contre le mitage du tissu urbain tout en préservant les caractéristiques et l'esprit des différents villages de l'entité.
- Stimuler la création de logements aux étages des commerces, en privilégiant les entrées séparatives.
- En collaboration avec les acteurs locaux, poursuivre la lutte contre les immeubles inoccupés et contre les marchands de sommeil et les propriétaires peu scrupuleux.

## Hôpital

Nous nous sommes mobilisés sans compter pour obtenir le **B6**, ce nouveau bâtiment actuellement en construction qui représente 5000 m<sup>2</sup> et qui accueillera dans quelques mois de nouveaux blocs opératoires, la maternité, la pédiatrie, la gériatrie et les consultations au rez-de-chaussée. Les espaces qu'occupent actuellement certains de ces services sont rénovés et transformés en hôpital de jour permettant d'augmenter la capacité de ce service.

Nous soutenons sans réserve le projet **Vivalia 2025** et son bi-site qui doivent conforter notre hôpital. Nous estimons cependant que les investissements doivent se poursuivre pour créer par exemple un centre de révalidation, un service de médecine physique. Le bâtiment principal sera agrandi afin de réorganiser l'accueil. Les parkings devront nécessairement être étendus, vers la rue Tranquille.

L'hôpital de jour est en plein essor. Nous insisterons auprès des dirigeants de Vivalia pour poursuivre les investissements en la matière sur le site de Marche-en-Famenne.

La population de notre arrondissement est en augmentation et la population marchoise est amenée elle aussi à augmenter. Nous serons donc vigilants aux développements qui seront réservés à notre hôpital.

Aujourd'hui nous constatons des difficultés au niveau des salles opératoires, trop peu nombreuses. Une salle d'opération supplémentaire sera opérationnelle prochainement.

Un projet d'extension de six salles d'opération supplémentaires est en réflexion. Nous veillerons à la concrétisation de ce projet avec les instances de Vivalia.

Nous maintiendrons notre aide au service des urgences, en prenant en charge l'emploi à mi-temps d'un infirmier-trieur, bien utile pour accompagner les personnes qui se présentent parfois en situation critique aux urgences.

Toujours dans le cadre des services d'urgences, nous poursuivrons et amplifierons le soutien au **Centre Médical Hélicopté** (CMH) de Bra-Sur-Lienne.

Les périodes d'hospitalisation sont de plus en plus courtes, ce qui nécessite le plus souvent une prise en charge au domicile du patient. Dans les années à venir, ce phénomène va s'accroître et l'hôpital se rendra au domicile pour accompagner le patient dans ses soins (post-opératoire, chimiothérapie, dialyse...). Dans cet état d'esprit, la Belgique ne dispose pas encore d'un cadre légal défini à l'instar de ses voisins. Nous devons nous préparer à être opérationnels une fois ce cadre légal posé. Nous proposons de mener une réflexion avec les acteurs de terrain et Vivalia autour d'un projet pilote d'hospitalisation à domicile.

A travers le **Conseil consultatif de promotion de l'hôpital**, nous avons voulu davantage faire connaître et reconnaître les points d'excellence de notre hôpital. Les nombreuses conférences ont connu un franc succès. Nous poursuivrons cette dynamique en collaboration avec l'hôpital de Marche-en-Famenne.

Par ailleurs, la **médecine générale** mute depuis quelques années et le manque de médecins généralistes est de plus en plus criant en zone rurale. Notre commune échappe encore quelque peu à cette « pénurie » de médecins généralistes. Nonobstant, nous devons nous préparer à toutes éventualités en proposant et en développant des solutions innovantes au service des médecins pour leur permettre de se concentrer plus encore sur leur pratique. Pour ce faire, nous soutiendrons tout projet intéressant en télémédecine, en collaboration avec les médecins généralistes, mais aussi avec les services hospitaliers qui deviendront progressivement des acteurs de première ligne également.

Quant aux **maisons du diabète**, elles jouent évidemment un rôle important dans la prévention du diabète ou le suivi de patients diabétiques. A l'image de ce qui se fait aujourd'hui pour le diabète, nous soutiendrons avec les acteurs de terrain tout projet de création d'un centre de dépistage, de prévention et de suivi de pathologies spécifiques.

### Infrastructures

Nous poursuivrons les investissements dans notre commune, en maintenant une **juste répartition** entre la Ville (1/3) et les villages (2/3) et en veillant à systématiquement solliciter les pouvoirs subsidiaires pour soulager autant que possible les finances communales.

Plus particulièrement, nos efforts se focaliseront sur :

- L'entretien et la réfection des 350 km de voiries sur base d'une programmation établie en collaboration avec les Services techniques provinciaux.
- Le suivi attentif de l'état des voiries de l'intra-muros et du piétonnier dont la réfection fera l'objet d'une programmation.
- Le placement d'une couverture sur la Place aux Foires.

- La création de trottoirs dans les villages.
- La réalisation de travaux d'égouttage dans les villages (Hargimont vers Jemeppe, rue Frasire et Saulcy à Aye...) et du plan de surveillance de notre réseau, avec l'aide de l'AIVE.
- La poursuite du Plan Wallonie cyclable, en recherchant de nouvelles sources de financement (mobilité, PCDR...) pour liaisonner les villages au centre-ville et les villages entre eux.
- La mise en œuvre, dès la fin des travaux de la rue des Religieuses, d'une nouvelle opération de Rénovation urbaine dont le périmètre sera étendu (avenue de la Toison d'or, allée du Monument, rue Victor Libert...).
- La réaffirmation constante du rôle de Marche-en-Famenne comme pôle de développement de tout son bassin de vie vis-à-vis notamment des décideurs fédéraux et régionaux des grandes infrastructures (SNCB, SPW, TEC...). Dans cette optique, la création d'un rond-point sur la Nationale 4, dont le principe est acquis, est vitale pour le développement de Marche-en-Famenne
- L'amélioration de l'éclairage public des traversées piétonnes.
- La poursuite de la mise en œuvre du PCDR par le biais duquel nous avons reçu de la Région wallonne des subventions pour la construction des salles de village de Aye, Humain et Champlon, pour le réaménagement du cœur de Marloie et pour l'acquisition du « Parc des Sœurs » à Aye.
- Nous nous attellerons à maintenir nos salles de village dans un bon état et équipées pour répondre aux besoins de leurs utilisateurs.
- La poursuite de la réflexion visant à aménager la « route industrielle » entre le rond-point de la Pirire et celui de la nouvelle route de contournement, avec comme préalable le déménagement de la caserne des pompiers.
- La restauration et l'entretien des éléments de Petit Patrimoine Populaire wallon (PPPW).
- La poursuite des travaux importants réalisés dans nos cimetières pour en faire des lieux de recueillement agréables et apaisants. A terme, chaque cimetière comptera un ossuaire, un espace cinéraire avec pelouse de dispersion, un columbarium et un espace d'inhumation des urnes. Les cimetières de Marche seront réaménagés avec le concours d'une architecte-paysagiste tandis que la Chapelle Saint-Roch, récemment classée, sera restaurée.
- La création d'aires de jeux dans les villages et les écoles communales, selon un plan triennal déterminé.

- L'enfouissement des bulles à verres, comme c'est déjà le cas place de l'étang. Visuellement, c'est une plus-value pour tout le monde. Le mouvement sera amplifié. De même que nous lutterons davantage encore contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages.

L'état d'avancement du programme repris dans la déclaration de politique générale sera évalué à mi-mandat.